

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Édition 10.2019/v1

DCC Master Format™ 07 18 00 (09 66 23.16)

REVÊTEMENTS POUR AIRES DE CIRCULATION

Sikalastic®-390 Membrane

MEMBRANE D'IMPERMÉABILISATION POLYURÉTHANE ÉLASTOMÈRE À DEUX COMPOSANTS

Description	Sikalastic®-390 Membrane est un matériau d'imperméabilisation en polyuréthane élastomère de très haute qualité, à mûrissement chimique rapide et sans solvant. Cette membrane fait partie intégrante du système d'imperméabilisation d'aires de circulation et de stationnement Sikalastic® ainsi que des systèmes de revêtements de sols industriels et décoratifs Sikafloor®.
Domaines d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stationnement étagés ▪ Dalles de stationnement et rampes d'accès ▪ Ponts et passerelles pour piétons ▪ Toitures-jardins ▪ Balcons et terrasses ▪ Salles mécaniques ▪ Stades et complexes sportifs ▪ Salles de douches dans des vestiaires ▪ Partout où un sol imperméable est requis ▪ Revêtement de sol avec membrane pontant les fissures
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facile à appliquer rendant l'application économique ▪ Élastomère hautement résistant et imperméable ▪ Formule sans solvant dégageant peu d'odeur et contribuant à un environnement de travail plus sécuritaire ▪ Mûrissement rapide pour une exécution accélérée des travaux réduisant les durées de fermeture ▪ Conditionnement pré-mesuré facilitant le malaxage et minimisant les risque d'erreur dans les rapports de malaxage ▪ Membrane pontant les fissures permettant de réduire l'apparition de fissures et le besoin de réparations localisées ▪ Conforme à la norme CSA S413-07 (ASTM C957) pour les structures de stationnement
Données techniques	
Conditionnement	Seau de 18 L (4,76 gal US) Kit de 1500 L (GRV/IBC)
Couleur	Vert
Consommation	1,2 à 1,6 m ² /L (50 à 65 pi ² /gal US) à une épaisseur de 25 à 30 mils e.f.m. Une (1) couche est normalement requise mais sur des substrats hautement absorbants, des couches supplémentaires pourraient être nécessaires. <i>Note : Les taux de couverture et la consommation de matériau réelle dépendront du profil et de la porosité des substrats. Il est conseillé d'effectuer des essais préalables pour déterminer les taux de couverture corrects.</i>
Conservation	1 an dans son conditionnement d'origine, non-ouvert. Entreposer au sec à des températures se situant entre 5 et 32 °C (41 et 89 °F). Conditionner le produit entre 18 et 30 °C (65 et 86 °F) avant usage.
Rapport de malaxage	A : B = 2 : 1 par volume
Propriétés à 23 °C (73 °F) et 50 % H.R.	
Teneur en solides	
Par volume	100 %
Par poids	100 %
Vie en pot, 250 g (8,8 oz)	20 min
Temps de séchage	
Temps d'attente entre les couches	6 à 24 heures
Circulation	48 heures
Mûrissement complet	7 jours
<i>Les temps de séchage varieront en fonction de la température de l'air et du substrat ainsi que de l'humidité.</i>	
Transmission de vapeur d'eau ASTM E96	
Procédure B	0,028 g/h/m ² (0,04 grain/h/pi ²)
Perméabilité de vapeur d'eau ASTM E96	
Procédure B	0,0013 ng/Pa/s/m ² (0,09 perm po)
Perméance de vapeur d'eau ASTM E96	
Procédure B	0,026 ng/Pa/s/m ² (4,65 x 10 ⁻⁵ perms)
Résistance à la traction ASTM D638, Type IV	9,1 MPa (1320 lb/po ²)
Élongation à la rupture ASTM D638, Type IV	435 %
Dureté shore A ASTM D2240	80
Résistance à l'abrasion ASTM D4060	
Abrasimètre Taber, Roue CS-17/ charge de 1000 g (2,2 lb) /1000 cycles	6 mg perte

Adhésion au béton ASTM D4541	2,4 MPa (348 lb/po ²)
Résistance à la déchirure ASTM D624	
Moule C	38,22 KN/m (218 lb/po lin.)
Absorption d'eau ASTM D570	0,26 %
Perméabilité au chlorure AASHTO T-277	Négligeable, selon la table "WHITING"
Classification de feu CAN/S 102.2	Classe A
Flexibilité à basse température ASTM C957	Passe : 1,6 mm (1/16 po)
Matériaux rapidement renouvelables	55 % par poids (huile végétale d'origine non-alimentaire)
Teneur en COV	3 g/L
Résistance chimique	Communiquer avec Sika Canada

Les propriétés des produits reflètent généralement des moyennes obtenues en laboratoire. Certaines variations peuvent se produire au chantier sous l'influence de conditions environnementales locales et de facteurs tels que la préparation, l'application, le mûrissement et les méthodes de tests des produits.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface

La surface en béton doit être propre, sèche et saine. Dépoussiérer, retirer toute trace de revêtements existant, cire, graisse, huiles, saletés, agents d'imprégnation et de mûrissement, laitance et autres matières étrangères ou substances désagrégées de la surface par le biais de méthodes mécaniques appropriées afin d'obtenir un profil de surface ICRI / CSP 3 - 4. La résistance à la compression du substrat doit être d'au moins 25 MPa (3625 lb/po²) à 28 jours et la résistance à la traction de 1,5 MPa (218 lb/po²) au moment de l'application du système Sikalastic® sélectionné.

Réparer les défauts de surface à l'aide d'un mortier de réparation Sika® approprié avant de commencer la mise en oeuvre. Communiquer avec Sika Canada pour tout conseil et recommandation à ce sujet.

Apprêt

Il est toujours recommandé de mesurer la teneur en humidité maximum du substrat en béton (par poids) à l'aide d'un humidimètre pour béton Tramex® CME/CMExpert avant l'application.

Selection de l'apprêt :

Sikalastic®-120 FS Primer - Pour les travaux en régime accéléré sur béton ou sur bois nécessitant un promoteur d'adhérence et un matériau permettant de fermer les pores. Application en une (1) couche, à un taux de 4 à 5 m²/L (160 à 200 pi²/gal US) à une épaisseur de 8 - 10 mil (e.f.m.). Consulter la Fiche technique du produit pour plus d'informations.

Sika® MT Primer - Pour des applications sur béton présentant des teneurs en humidité variant entre 4 et 5 % (par poids) et métal. Application au racloir plat ou au rouleau à un taux de 4 à 5 m²/L (160 à 200 pi²/gal US) à une épaisseur de 8 - 10 mil (e.f.m.). Pour les tabliers/platelages en béton avec des teneurs en humidité se situant entre 5 et 6 % (par poids), appliquer deux (2) couches de Sika® MT Primer au racloir plat ou au rouleau à résine (coeur phénolique) à un taux de 4 à 5 m²/L (160 à 200 pi²/gal US) à une épaisseur de 8 - 10 mil (e.f.m.). Bien travailler l'apprêt dans le substrat pour s'assurer d'une pénétration adéquate et d'un scellement optimal tout en évitant de créer des flaques de produit. Consulter la Fiche technique du produit pour plus d'informations.

Malaxage

Mélanger préalablement chaque composant individuel du Sikalastic®-390 Membrane séparément.

Verser la proportion correcte du composant B dans le conteneur du composant A. Mélanger les composants combinés à basse vitesse (300 à 450 tr/min), pour minimiser l'occlusion d'air, pendant au moins cinq (5) minutes à l'aide d'une perceuse équipée d'une pale de malaxage de type *Exomixer*® (modèle recommandé) adaptée au volume du conteneur de malaxage. Pendant le malaxage, racler les côtés et le fond du conteneur à l'aide d'une truelle plate ou droite au moins une fois afin d'assurer un malaxage parfait. Une fois le matériau parfaitement mélangé, le Sikalastic®-390 Membrane doit être de consistance et de couleur homogènes.

Ne préparer uniquement que la quantité pouvant être appliquée pendant la durée de vie en pot.

Application

Appliquer Sikalastic®-390 Membrane à l'aide d'un racloir dentelé, à un taux de couverture de 1,6 m²/L (65 pi²/gal US) puis rouler la surface pour l'uniformiser afin d'obtenir une épaisseur de film mouillé (e.f.m.) de 25 mil.

Remarque : À des épaisseurs inférieures à 20 mil, l'opacité du matériau est réduite à un degré tel que le substrat va être visible à travers la membrane. Cet indicateur visuel permet de créer un mécanisme de contrôle de qualité lors de l'application au chantier. Il est donc impératif de maintenir une épaisseur d'au moins 25 mil (e.f.m.) et que le substrat ne transparaisse pas. Laisser mûrir au moins six (6) heures et au maximum 24 heures à 23 °C (73 °F) avant de recouvrir avec une couche d'usure.

Membrane pour pontage des fissures : Appliquée à 30 mil (750 microns) sous les systèmes de revêtement de sol époxy, la membrane, grâce à ses propriétés de pontage des fissures, permettra de minimiser la propagation de la fissuration pouvant se former dans le substrat en béton.

Nettoyage	Nettoyer immédiatement tous les outils et tout le matériel avec le solvant de nettoyage Sika® Urethane Thinner and Cleaner. Le matériau mûri ne peut être enlevé qu'avec des moyens mécaniques. Se laver soigneusement les mains et la peau à l'eau chaude savonneuse ou utiliser les serviettes Sika® Hand Cleaner.
Restrictions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le respect des épaisseurs préconisées et des temps d'attente entre chaque couche est très important ; le système ne fonctionnera pas si la mise en oeuvre diffère des directives. ▪ Température du substrat et ambiante minimale et maximale pendant l'application et le mûrissement : 10 °C / 32 °C (50 °F / 90 °F). Il est nécessaire de surveiller les températures ambiantes et du substrat lorsqu'on applique des enduits polyuréthane. À noter que les températures basses et une teneur faible en humidité vont ralentir le mûrissement. Par contre, des températures élevées et une teneur élevée en humidité vont l'accélérer. Pour des applications en dehors de cette plage de températures, communiquer avec Sika Canada. ▪ Température minimale du substrat : 3 °C (5,5 °F) au-dessus du point de rosée mesuré. ▪ Ne pas appliquer là où la teneur en humidité du béton dépasse 4 % (parties par poids). Communiquer avec Sika Canada. ▪ Si la teneur en humidité du béton se situe entre 4 et 6 % (parties par poids) lorsque mesurée à l'humidimètre (type Tramex® CME ou CMExpert), appliquer l'apprêt Sika® MT Primer. Si la teneur en humidité est supérieure à 6 %, utiliser le Sikafloor®-81 EpoCem®CA. ▪ Ne pas appliquer sur des surfaces poreuses ou humides lorsque la transmission de vapeur de l'humidité pourrait survenir lors de l'application et du mûrissement. ▪ Le béton doit avoir été coulé au moins 21 à 28 jours avant la mise en oeuvre, selon les conditions de séchage et de mûrissement. ▪ Le substrat doit être sec avant la mise en oeuvre. Ne pas appliquer sur des surfaces humides, gelées ou mouillées. Ne pas installer si l'on prévoit des précipitations dans les 8 à 12 heures qui suivent la mise en oeuvre. Laisser le substrat sécher suffisamment après la pluie ou le mauvais temps pour éviter le risque de problèmes d'adhérence. ▪ Ne pas entreposer les matériaux en plein air ou en plein soleil pendant de longues périodes. ▪ Ne pas mélanger manuellement ou diluer avec des solvants ; malaxage mécanique uniquement. ▪ Ne convient pas pour les dalles en béton au niveau du sol, platelages métalliques non-ventilés, dalles fendues ou en sandwich, les membranes enterrées, ainsi que l'asphalte. ▪ Veiller à ce que la zone de travail soit bien aérée.
Santé et sécurité	<p>Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ la plus récente du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.</p> <p>GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT</p> <p>Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.</p>

SIKA CANADA INC.
Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire, Québec
H9R 4A9

Autres sites
Toronto
Edmonton
Vancouver

1-800-933-SIKA
www.sika.ca

Certifié ISO 9001 (CERT-0102780)
Certifié ISO 14001 (CERT-0102791)